

Mieux accompagner le handicap à l'école

L'association GPA (Groupe pluri associatif) est le fruit du regroupement de l'Apajh (Association pour les parents et les jeunes adultes en situation de handicap) et des PEP (Pupilles de l'enseignement public). Cette association médico-sociale rayonne sur deux départements, la Charente et les Deux-Sèvres. Elle gère une vingtaine d'établissements et services dont la vocation est l'accompagnement d'enfants et d'adultes en difficultés sociales ou en situation de handicap.

4,82 postes

Avec la volonté d'atteindre l'objectif fixé - « une scolarisation réussie débouche sur une insertion professionnelle » -, GPA s'est enrichie de l'adjonction de l'association Trisomie 21. « Dotée d'un service à la vie sociale, ladite association nous permet de développer l'insertion des personnes en situation de handicap dans

le monde professionnel » s'est réjoui Philippe Marsault, président de GPA. Le projet de rapprochement avec l'Acsad, une association d'aide à domicile, est selon lui une bonne chose. « Nous pourrions ainsi être présents sur tous les âges de la vie et tous les temps de vie. »

En signant lundi 17 février une convention de partenariat avec l'Éducation nationale, l'association GPA affiche clairement sa volonté de développer le mieux possible l'accompagnement des enfants et des familles grâce à la présence d'enseignants (4,82 postes) mis à disposition. « Cette convention s'inscrit pleinement dans la dynamique voulue par nos politiques ministérielles d'inclusion. Nous allons tout faire pour que la parole des parents soit mieux prise en compte pour mettre en route un projet adapté à chaque enfant » poursuit Philippe Marsault. « Je suis très fier de ce partenariat » a



Philippe Marsault, président de l'association GPA et Arnaud Leclerc, directeur académique, lors de la signature de la convention. PHOTO: CO

indiqué Arnaud Leclerc, le directeur académique, en axant son propos sur la place des enseignants, « véritables experts dans ce trinôme ô combien important. »

Et de conclure : « Cette question d'inclusion des élèves du premier au

second degré doit encore progresser. C'est une des quatre priorités de la carte scolaire 2020. On ne laisse aucun élève sur le bord de la route.

Jean-Luc